

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 6 mai 2024 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement  
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville  
M. Richard DESCHAMPS, MBA, conseiller de la Ville  
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement  
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement  
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement  
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement  
Mme Diane BIBEAU, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

---

**CA24 20 0168**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2024 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.04.1 Féliciter madame Lucille Lagueux pour son centième anniversaire de naissance.
- 30.10.1 Entériner l'autorisation accordée au Centre LaSalle D&D 50+ d'organiser un bazar et d'autres activités de levée de fonds le 6 avril 2024 au Centre récréatif et communautaire de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

**CA24 20 0169****Période de questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Faiza Boukenous	Utilisation de l'ancienne emprise ferroviaire du CP
Mathieu Gasse Forget	Accès à la piste cyclable du canal de l'Aqueduc
Mathieu Gasse Forget	État de la chaussée de la piste cyclable de l'Aqueduc
Sylvain Lepage	Politique de stationnement sur la rue Léger
Annie Walker	Propreté de la rue Juliette Vitesse sur la rue Juliette
Agathe Cimon	Gratuité des spectacles pour enfants
Gilles Lemieux	Restrictions de stationnement sur le boulevard LaSalle

10.03

**CA24 20 0170****Félicitations - 100 ans madame Rolande Rompré**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

QUE le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Rolande Rompré, qui a célébré son centième anniversaire de naissance le 26 avril 2024.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Félicitations madame Rompré!

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA24 20 0171****Félicitations - 100 ans madame Lucille Lagueux**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

QUE le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Lucille Lagueux, qui a célébré son centième anniversaire de naissance le 5 mai 2024.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Félicitations Madame Lagueux!

Adoptée à l'unanimité.

10.04.1

---

**CA24 20 0172**

**Félicitations - monsieur Henri Lalonde - présidence au CA du club des Aînés LaSalle**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

QUE le conseil offre ses plus sincères félicitations à M. Henri Lalonde pour ses nombreuses contributions à titre de président du conseil d'administration du club Les Aînés de Lasalle inc. de 2018 à 2024.

Félicitations monsieur Lalonde!

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA24 20 0173**

**Décès - monsieur Jacques Péladeau**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Jacques Péladeau survenu le 12 avril 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA24 20 0174**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 avril 2024 à 19 h.**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 avril 2024 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

---

**CA24 20 0175**

**Dépôt du compte rendu du Comité de transition écologique du 28 février 2024**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer le compte rendu de la rencontre du Comité de transition écologique de LaSalle du 28 février 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1245459005

---

**CA24 20 0176**

**Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 10 avril 2024**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 10 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1245459011

---

**CA24 20 0177**

**Participer au programme Chaise des générations de l'organisme Mères au front.**

ATTENDU QUE le conseil s'engage à faire de l'arrondissement un lieu de vie respectant l'environnement afin d'assurer le bien-être de tous ceux et celles qui y vivent et pour les générations futures;

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accepter la remise de la chaise préparée par la classe de 4<sup>e</sup> année de Mme Della Gagnon de l'école Sainte-Geneviève Sud dans le cadre du programme Chaise des générations de l'organisme Mères au front; et

De s'engager à installer la chaise de façon permanente dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

12.01 1242484025

---

**CA24 20 0178**

**« Semaine nationale des Travaux publics » du 19 au 25 mai 2024**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

De souligner la « Semaine nationale des Travaux publics » qui se tiendra du 19 au 25 mai 2024.

Adoptée à l'unanimité.

15.01 1249692004

---

**CA24 20 0179**

**Contrat à Les Pavages Céka Inc. pour des travaux de réfection de revêtement bitumineux et autres sur les rues Ménard et Lesage**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'octroyer un contrat à Les Pavages Céka inc. au montant de 1 132 388,58 \$ taxes incluses pour des travaux de réfection de revêtement bitumineux et autres sur les rues Ménard et Lesage (Dépense totale de 1 351 459,45 \$ taxes incluses : contrat: 1 132 388,58 \$ + contingences 120 353,81 \$ + incidences: 98 717,06 \$) - Appel d'offres public no 803457, Contrat R.B. 24-1933; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1247151015

---

**CA24 20 0180**

**Contrat à Pépinière Jardin 2000 inc., pour la fourniture, la plantation et l'arrosage de 640 arbres dans l'arrondissement de LaSalle pour l'année 2024**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'octroyer le contrat à Pépinière Jardin 2000 inc. au montant de 719 421,57 \$, pour la fourniture, la plantation et l'arrosage de 640 arbres dans l'arrondissement de LaSalle pour l'année 2024 ainsi que l'entretien et l'arrosage des arbres en 2025, 2026 et 2027 dans le cadre de l'appel d'offres public no 24-20442;

D'autoriser une dépense de 143 884,31 \$ à titre de budget de contingences; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1247151018

---

**CA24 20 0181**

**Entente visant l'utilisation temporaire d'une portion de la cour de l'ancienne école Allion.**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser la signature de l'entente entre la Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle et la commission scolaire Lester B. Pearson visant l'utilisation temporaire d'une portion de la cour de l'ancienne école Allion pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 15 novembre 2024 afin d'offrir une programmation d'activités estivales.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1246673004

---

**CA24 20 0182**

**Contribution financière à Bienvenue à l'immigrant et à AIR-SOM Centre Prisme pour le projet Fous du français**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'octroyer à deux organismes un montant financier totalisant la somme de 44 800 \$ taxes incluses dans le cadre de l'entente avec l'Union des Municipalités du Québec pour le projet Fous du français;

D'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes établissant les modalités et conditions de versement des contributions financières;

D'autoriser Madame Nancy Blanchet, mairesse et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les conventions; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations précisées au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1244629001

---

**CA24 20 0183**

**Contribution financière à l'Association musicale de LaSalle inc. - participation au Festival des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec 2024 et à une classe de maître**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 293 \$ à l'Association musicale de LaSalle inc. pour la participation au Festival des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec 2024 et à une classe de maître, dans le cadre des programmes 2 et 4 de soutien dans le domaine des arts de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle programme 2 et 4; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1245404009

---

**CA24 20 0184**

**Contribution financière à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. - Fête citoyenne du Bronx**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 20 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de l'événement « Fête citoyenne du Bronx » sur la rue Centrale, entre la rue Alepin et la 7<sup>e</sup> Avenue, le 7 septembre 2024, afin de soutenir le dynamisme et l'attractivité de cette artère marchande;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;

D'autoriser la fermeture de la rue Centrale, entre la rue Alepin et la 7<sup>e</sup> avenue; et

D'autoriser Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées dans le cadre de cet événement moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1248891011

---

#### CA24 20 0185

#### Achat d'une publicité dans le programme souvenir de la 27<sup>e</sup> édition du tournoi de golf-bénéfice de l'Association Messinese de Montréal inc.

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser l'achat d'une publicité dans le programme souvenir de la 27<sup>e</sup> édition du tournoi de golf-bénéfice de l'Association Messinese de Montréal inc. au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants au coût de 500 \$ toutes taxes incluses si applicable.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1242484022

---

#### CA24 20 0186

#### Contribution financière à divers organismes - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 259 704 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024).

Organisme	Projet	Montant
Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme	Passerelle-Intégration	15 862 \$
Le Centre du Vieux Moulin de LaSalle	Moulin Bus pour les aînés isolés	29 453 \$
Nutri-Centre LaSalle	Marchés et kiosques nourriciers	46 272 \$
Nutri-Centre LaSalle	Jard'inclusif	40 151 \$
Corporation l'Espoir	Accompagnement camps de jour	40 280 \$
Maison des jeunes de LaSalle	Bien vivre dans mon milieu	33 420 \$
Destination Travail du Sud-Ouest de l'Île de Montréal	Clinique mobile	13 778 \$
Destination Travail du Sud-Ouest de l'Île de Montréal	École du milieu	9 608 \$
La Radio communautaire de LaSalle	Par la fenêtre des communautés	30 880 \$
<b>Total</b>		<b>259 704 \$</b>

D'approuver les neuf projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; et

D'autoriser Madame Nancy Blanchet, mairesse et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les conventions.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1249309001

---

**CA24 20 0187**

**Contribution financière à la Maison des familles de LaSalle - programmes de subvention des couches lavables et produits menstruels**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 10 000 \$ à la Maison des familles de LaSalle pour les programmes de subvention des couches lavables et des produits menstruels durables pour le territoire de l'arrondissement;

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer la convention; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1249309004

---

**CA24 20 0188**

**Nettoyage du terrain situé au 113, rue Larente - herbes hautes et matières nuisibles**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin de faire couper les herbes hautes et de procéder au nettoyage du terrain situé au 113, rue Larente et de disposer des matières nuisibles.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1245459010

---

**CA24 20 0189**

**Délégation de l'arrondissement à la 2<sup>e</sup> édition du colloque Valoriser les bâtiments existants**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser une délégation maximale de six personnes, composée d'élue(s) de l'arrondissement de LaSalle et d'un membre du cabinet de la mairesse, à participer à la 2<sup>e</sup> édition du colloque Valoriser les bâtiments existants qui aura lieu le 9 mai 2024, à la salle des Promotions du Séminaire de Québec;

D'entériner une dépense maximale de 3 572,34 \$ taxes incluses pour couvrir les frais d'inscription de la délégation ainsi que le remboursement des dépenses afférentes; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1246152003

---

**CA24 20 0190**

**Délégation de l'arrondissement à l'assemblée générale annuelle 2024 de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser une délégation maximale de deux personnes, composée d'élue(e) de l'arrondissement de LaSalle et d'un membre du cabinet de la mairesse, à participer à l'assemblée générale annuelle 2024 de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui aura lieu les 15 et 17 mai 2024 à Montréal;

D'entériner une dépense maximale de 3 242 \$ taxes incluses pour couvrir les frais d'inscription de la délégation ainsi que le remboursement des dépenses afférentes; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1246152005

---

**CA24 20 0191**

**Délégation d'élue(s) de l'arrondissement de LaSalle aux assises 2024 de l'Union des municipalités du Québec**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser une délégation maximale de trois personnes, composée d'élue(s) de l'arrondissement de LaSalle à participer aux assises 2024 de l'Union des municipalités du Québec du 22 au 24 mai 2024 au Palais des congrès de Montréal et autoriser le remboursement d'une dépense maximale de 4 979,85 \$ taxes incluses pour couvrir les frais d'inscription et les dépenses afférentes des élu(e)s qui y assisteront; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1246152004

---

**CA24 20 0192**

**Approbation de la liste des organismes reconnus de LaSalle pour l'année 2024**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'approuver la mise à jour de la liste des organismes reconnus pour l'année 2024 en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle et leur accorder les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification et de la durée de leur reconnaissance.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1248157001

---

**CA24 20 0193**

**Procession pour célébrer la fête de Khalsa - Association Sikh Gurdwara Guru Darbar**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar à organiser une procession le 19 mai 2024 pour célébrer la fête du Khalsa; et

D'autoriser la fermeture des rues Cordner, Lapierre, Juliette, Préville, Danièle et Gervais entre 9 h et 17 h sous la supervision du SPVM avec réouverture graduelle.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1248420005

---

**CA24 20 0194**

**Pique-nique annuel au parc Lefebvre - Momo Élite**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser Momo Élite à organiser son pique-nique annuel le 20 juillet 2024 au parc Lefebvre et à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne sera servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1248420014

---

**CA24 20 0195**

**Pique-nique annuel à la terrasse Serre du parc des Rapides - Les Aînés de LaSalle inc.**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser Les Aînés de LaSalle inc. à organiser le pique-nique annuel de l'organisme le 24 juillet 2024 à la terrasse Serre du parc des Rapides et à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées dans le cadre de son événement.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne sera servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1248420013

---

**CA24 20 0196**

**Fête interculturelle - terrain du stationnement du 7401, boul. Newman - Montreal Caribbean Social Organization**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser Montreal Caribbean Social Organization à tenir une fête interculturelle les 27 et 28 juillet 2024 dans le terrain de stationnement du 7401, boulevard Newman et à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées; et

D'autoriser Montreal Caribbean Social Organization à vendre des boissons alcoolisées à cette occasion conditionnellement à l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne sera servie ou vendue à des personnes mineures et assurer la surveillance de nuit les 26, 27 et 28 juillet 2024 afin de veiller à la protection des équipements de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1248420015

---

**CA24 20 0197**

**Fête de l'agriculture urbaine au parc des Rapides - Héritage Laurentien et ses exposants**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser Héritage Laurentien et ses exposants à vendre des objets lors de la fête de l'agriculture urbaine qui se tiendra le samedi 18 mai, de 8 h à 15 h, au parc des Rapides; et

D'autoriser les dérogations nécessaires au Règlement 2183 concernant la vente d'objets quelconques dans les rues et dans les places publiques.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1243630002

---

**CA24 20 0198**

**Affichage temporaire de panneaux publicitaires - site des Chevaliers de Colomb de LaSalle situé au 7710, boulevard LaSalle**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'autoriser l'affichage temporaire pour la période estivale de panneaux publicitaires du côté intérieur de la clôture entourant le site des Chevaliers de Colomb de LaSalle situé au 7710, boulevard LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1243630001

---

**CA24 20 0199**

**Bazar et autres activités de levée de fonds au Centre récréatif et communautaire de LaSalle**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner l'autorisation accordée au Centre LaSalle D&D 50+ d'organiser un bazar et d'autres activités de levée de fonds le 6 avril 2024 au Centre récréatif et communautaire de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.10.1 1248420016

---

**CA24 20 0200**

**Tennis-o-thon et cueillette de dons et denrées alimentaires du Circuit de tennis LaSalle**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser le Circuit de tennis LaSalle à tenir un événement de tennis-o-thon le 8 juin 2024 au Centre de tennis Cavalier au bénéfice de la Société H.O.P.E. de LaSalle; et

D'obtenir une dérogation au règlement 2191 afin de permettre la cueillette de dons et de denrées alimentaires au profit de la Société H.O.P.E de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1247817007

---

**CA24 20 0201**

**Reddition de comptes**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 20 mars au 17 avril 2024 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour mars 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1243035004

---

**CA24 20 0202**

**Dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 16 avril 2024 portant sur le règlement 2098-LAS-204**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De déposer le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 16 avril 2024 portant sur le règlement 2098-LAS-204.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1242484021

---

**CA24 20 0203**

**Adoption - Règlement 2098-LAS-204**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter le règlement 2098-LAS-204 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier certaines normes relatives aux triangles de visibilité et de manière à modifier certaines normes en lien avec la hauteur d'une clôture, d'un mur ou muret et d'une haie en cour avant.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1249582007

---

**CA24 20 0204**

**Dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 16 avril 2024 portant sur le projet de résolution PP-31**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De déposer le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 16 avril 2024 portant sur le projet de résolution PP-31.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1242484020

---

**CA24 20 0205**

**Adoption - résolution PP-31 - agrandissement du Cégep André-Laurendeau**

CONSIDÉRANT la procédure régissant l'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., cA-19.1;

CONSIDÉRANT le Règlement numéro LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de LaSalle adopté le 18 décembre 2008 (CA08 20 0508);

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil a adopté à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 avril 2024, le projet de résolution et l'a soumis à une assemblée publique de consultation qui s'est tenue le 16 avril 2024 quant à son objet et aux conséquences de son adoption;

Attendu qu'aucun intervenant ne s'est manifesté à cet effet;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au projet de résolution;

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'adopter, en vertu du *Règlement sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro LAS-0041*, la résolution PP-31 visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au 1111, rue Lapierre (lot 6 380 807) sans exiger l'ajout de cases de stationnement supplémentaires.

Les termes de la résolution sont les suivants :

#### **SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique au 1111, rue Lapierre (lot 6 380 807).

#### **SECTION II – AUTORISATION**

2. Malgré les dispositions applicables au lot 6 380 807, est autorisée l'agrandissement sans fournir de cases de stationnement supplémentaires.

À cette fin, il est permis de déroger aux dispositions prévues aux articles 5.3.4 b) et 6.4.3.1 du *Règlement de zonage numéro 2098* de l'arrondissement de LaSalle.

Les travaux prévus dans la demande sont reconnus conformes aux objectifs et critères du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146. En adoptant une résolution approuvant ce projet particulier, le conseil adopte les plans soumis, lesquels n'auront pas à faire l'objet d'une approbation en vertu dudit règlement.

#### **SECTION III – USAGES, CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS**

3. Le lot numéro 6 380 807 peut être occupé, construit et aménagé selon les descriptions et conditions énumérées dans la présente résolution.

#### **SECTION IV – DÉLAI DE RÉALISATION**

4. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent être complétés dans les vingt-quatre (24) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

#### **SECTION V – DISPOSITIONS PÉNALES**

5. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 1, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 6.

6. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :

- a) S'il s'agit d'une personne physique :  
Pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$  
Pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$  
Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$
- b) S'il s'agit d'une personne morale :  
Pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$  
Pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$  
Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$

#### **SECTION VI – ANNEXE**

<b>Annexe</b>	<b>Titre</b>
A	Plans d'architecture et perspectives

En cas de contradiction entre le texte de la présente résolution et les plans annexés, le texte prévaut.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1248403010

#### **CA24 20 0206**

**Dérogation mineure - nombre d'enseignes - commerce d'un centre commercial situé au 8479, boulevard Newman (partie du lot 1 449 603)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver une dérogation mineure (3003355640) pour l'établissement commercial situé au 8479, boulevard Newman (partie du lot 1 449 603) faisant partie d'un centre commercial afin d'autoriser deux enseignes pour un établissement commercial alors qu'une enseigne par établissement commercial est autorisée, en vertu du Règlement de zonage 2098, art. 10.2.2.4.1.1 considérant les éléments suivants :

- L'application des dispositions du règlement de zonage cause un préjudice sérieux au requérant;
- La dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- La dérogation mineure ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol, ni une zone soumise à des contraintes particulières pour des questions de sécurité publique, ni les dispositions de zonage ou lotissement relatives aux droits acquis;
- Le plan d'urbanisme est respecté.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que les deux enseignes autorisées n'excèdent pas la superficie maximale totale autorisée pour une enseigne.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1245459009

---

**CA24 20 0207**  
**Regroupement - PIIAD**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.07 à 40.09.

D'adopter les points 40.07 à 40.09.

Adoptée à l'unanimité.

40.06

---

**CA24 20 0208**  
**PIIAD - changement d'un revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique d'un bâtiment situé au 8180-8188, rue Juliette (lot 1 725 055)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003290080), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de changer un matériau de revêtement extérieur de couleur et de format différent du matériau initial d'un mur donnant sur une voie publique d'un bâtiment situé au 8180-8188, rue Juliette (lot 1 725 055), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 27 : autres secteurs) puisqu'il :

- Maintient l'harmonie et la qualité architecturale des bâtiments existants; et
- Rehausse la qualité du patrimoine bâti laSallois.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1245459008

---

**CA24 20 0209****PIIAD - changement de revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique sur un bâtiment situé au 138-140 A, avenue Highlands (lot 1 929 820)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande 3003294624), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de changer un matériau de revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique qui est type, de couleur et de format différent que le matériau initial sur un bâtiment situé au 138-140 A, avenue Highlands (lot 1 929 820), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 25 : secteurs et bâtiments patrimoniaux) puisqu'il :

- Protège et met en valeur les caractéristiques architecturales d'intérêt des bâtiments;
- Protège et met en valeur les caractéristiques paysagères des secteurs d'intérêt patrimonial;
- Contribue à l'évolution du milieu.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1245459007

---

**CA24 20 0210****PIIAD - changement de revêtement extérieur et reconfiguration de l'entrée principale du bâtiment situé au 7520, rue Édouard (lot 1 135 357)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003347936), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de changer de matériau de revêtement extérieur et de reconfigurer l'entrée principale du bâtiment situé au 7520, rue Édouard (lot 1 135 357), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD aux chapitres 3 : accessibilité universelle et 27 : autres secteurs du Règlement sur les PIIAD, puisqu'il :

- Maintient l'harmonie et la qualité architecturale des bâtiments existants;
- Rehausse la qualité du patrimoine bâti laSallois; et
- Augmente le verdissement du site.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1245459006

---

**CA24 20 0211****Ajout d'un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la rue Bois-des-Caryers**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la rue Bois-des-Caryers dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1247151014

---

**CA24 20 0212**

**Ajout d'espaces de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la rue Thierry et la rue Lise**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser des espaces de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la rue Thierry et la rue Lise dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1247151016

---

**CA24 20 0213**

**Retrait d'espaces de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la rue de Saguenay, l'avenue Carroll et la 8<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser le retrait d'espaces de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la rue de Saguenay, l'avenue Carroll et la 8<sup>e</sup> Avenue dans l'arrondissement de LaSalle et conserver toute autre signalisation en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1247151017

---

**CA24 20 0214**

**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1246456004

---

**CA24 20 0215**  
**Levée de la séance**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De lever la séance à 19 h 55.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

---

Nancy BLANCHET  
Mairesse d'arrondissement

---

Nathalie HADIDA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 juin 2024.